

## MÉMOIRE BAPE

## PROJET DUNES DE TADOUSSAC

Je transmets ce mémoire à titre personnel, ayant une résidence depuis 42 ans dans ce village. Depuis toutes ces années, nous nous rendons dans le secteur des Dunes très régulièrement, des dizaines de fois dans l'année, ma famille ainsi que des amis, pour admirer ce site exceptionnel au même titre que nous allons profiter de la nature nord côtière à la Pointe de L'Islet et l'Anse-à-L'eau, eux aussi exploités par la SEPAQ, et ce, gratuitement. Très peu d'investissements ont d'ailleurs été faits dans les années passées alors que ces secteurs sont très achalandés en période estivale et le restant de l'année par les locaux et les touristes.

La SEPAQ, dans ce projet de créer le Parc des Dunes à Tadoussac, avance que ce dernier mettra en valeur ce territoire et assurera par le fait même sa protection pour différentes espèces, que ce soit pour la faune ou encore la flore. Le parc aura une superficie d'environ 6,5 km<sup>2</sup>. Dans les plans de la SEPAQ, il y aura :

- une nouvelle route d'un kilomètre lorsqu'on arrive aux dunes par le village;
- un aménagement de deux campings, l'un sauvage et l'autre pour les petits motorisés du type « Westfalia »;
- l'aménagement d'un nouveau stationnement;
- l'agrandissement du stationnement de la maison des dunes et de celle-ci;
- la création d'un endroit pour de petites conférences sur différents sujets;
- la construction d'un garage pour la SEPAQ;
- l'élargissement de la route des Dunes par la Route 138 pour deux voies et une piste cyclable des deux côtés.

D'ailleurs, une partie de cette nouvelle route sera sur le territoire du Parc des Dunes tout comme de nouveaux sentiers pédestres accessibles pour les bicyclettes du genre « *fat bike* » qui y seront aménagés. Si nous faisons le total de mètres carrés des projets décrits ci-haut, il semble que vous avez le tiers de ce territoire qui ne sera plus à son état naturel. Ou du moins, une partie de ce territoire sera modifié sous prétexte de protection et de mise en valeur de la faune et de la flore alors qu'en réalité, on y fera des « altérations » de nature humaine pour accommoder les normes de la SÉPAQ et de sa clientèle cible.

Pour la rénovation de la nouvelle route entre la Route 138 et les Dunes, la famille Zacharie y réside tout près et elle semble y être très respectueuse de son environnement et de la nature qu'elle côtoie à cet endroit. La quiétude de leur environnement sera grandement affectée par le passage de cette nouvelle route qui sera à proximité, mais ils seront aussi expropriés en partie de leur propriété puisque la nouvelle route devra être élargie de beaucoup pour répondre aux normes actuelles du ministère des Transports.

Pour ce qui est du corridor de déplacement « renommé » de certaines espèces d'oiseaux dans ce secteur, il est déjà très bien protégé puisque leurs passages se fait généralement

en dehors de la période touristique et d'achalandage. Le tourisme débute lentement au milieu du mois juin pour connaître son apogée aux vacances de la construction jusqu'à la fête du Travail pour ensuite diminuer à l'automne. Il y aura probablement une recrudescence à cet endroit des ornithologues spécialistes et amateurs et je crois que l'on peut se fier à eux pour la protection de cette activité.

Pour ce qui est de faire bifurquer le dernier kilomètre de la route du village lorsqu'on arrive aux Dunes de Tadoussac par le village, M. Pelletier, responsable de la SEPAQ lors des audiences du BAPE, avance comme raison lors de ces audiences que ce secteur est dangereux. Je mets très en doute cette raison : j'ai travaillé pendant 10 ans dans le secteur de Tadoussac comme policier et je n'ai jamais couvert d'accident dans ce secteur. De plus, étant retraité depuis un certain temps, j'ai vérifié auprès du poste de la Sûreté du Québec de Tadoussac qui m'a reconfirmé que ce secteur n'est pas du tout accidentogène. Selon moi, il est très évident que ce détournement de route a seulement pour but de nous priver du magnifique point de vue que donne les dunes à cet endroit puisque que les gens devront se stationner beaucoup plus loin pour y avoir accès afin de s'y rendre à pied. Refaire une partie de la route dans ce coin m'apparaît être un non-sens puisqu'on viendra détruire la faune et la flore qu'on souhaite protéger pour construire un chemin qui existe déjà et qui pourrait tout simplement être amélioré et adapté. Malheureusement, le projet actuel du parc des Dunes de Tadoussac fait état de contradictions et de non-sens qui ne peuvent être tenus dans l'ignorance. Le projet ne peut être autorisé dans sa forme actuel.

Lors de ces audiences du BAPE, la SEPAQ se dit défavorable à l'activité de deltaplane dans le secteur des dunes de Tadoussac. On avance la raison d'une question d'assurance responsabilité pour cette activité et aussi que ce sport ne cadre pas bien dans l'esprit de la SEPAQ. Je crois que des affiches bien placées indiquant que les risques sont à l'entière responsabilité des gens préconisant ce sport serait suffisant pour se départir de cette responsabilité. J'ai assisté à plusieurs reprises à cette activité et je n'y ai jamais vu d'incident. Cette activité est spectaculaire et silencieuse au gré du vent sans moteur à essence. Cela s'allie bien à la nature dans ce secteur et ce n'est pas du tout déplaisant à regarder pour les spectateurs. Maintenant, est-ce que la SEPAQ aura le courage d'innover quelque peu ? De vouloir faire les choses différemment ? Pourquoi ne pas faire un projet-pilote de quelques années pour une activité encadrée ?

En conclusion, la SEPAQ devrait prendre **GRANDEMENT** en considération que nous sommes à Tadoussac, pas au Mont Orford ou au Mont St-Hilaire. Nous n'avons pas de Grand Théâtre ou de Place des Arts, mais une nature exceptionnelle qui est le résultat des exploits de la nature d'il y a des millions d'années. Pour mon épouse et moi, ce sera gratuit, mais pourquoi ma famille et mes amis du secteur BEST devraient payer pour avoir accès à cette nature millénaire et magnifique ?

La SEPAQ doit apprendre à innover dans son mode opérationnel et regarder ce qui se fait dans cette même région où de beaux sentiers sont déjà aménagés à la Pointe Rouge qui est une réserve naturelle. Cet exemple est à Tadoussac même. Ont-ils pris le temps de l'étudier et d'analyser cette possibilité ? Dans le secteur de la Pointe Rouge, nous le fréquentons très régulièrement des dizaines de fois par année et ce modèle devrait à mon humble avis être grandement privilégié. Aurons-nous le plaisir de voir un nouveau mode d'exploitation par la SEPAQ ?

Je vous soumets donc mon humble avis pour ce projet qui sera très onéreux puisque l'on parle de 50 millions sans compter la partie du Ministère de Transports pour l'amélioration de la route vers la 138.

Je tiens à vous remercier et vous féliciter pour le travail professionnel et essentiel que vous faites au nom du BAPE.

Jean-Marc Desmeules